

Membres présents : Yvan BALDINGER, Elodie BECHARD, Clarisse BOULANGER, Marie-Christine BRODBECK, Jean-Luc HINDER, Daniel JACQUIN, Marielle LACAUT, Régine LOUSTALOT, Paul MARTINEZ, Henri NUNINGER, Jean-Louis OLIVIER, David RODRIGUES, Jean SAFI, Ghislaine SCHULTZ-WEIDMANN, Gilbert UHL, Pierre WAECHTER.

Invités : Loïc Richard (Maire) Isabelle STENTZ (Ajointe au maire) Céline GARCHET (Conseillère Municipale), Ali KHIDER (Délégué Municipal) Stève Kieffer (Chargé de mission)

Excusés : Michel UDOT, Rémy MAIRE, Jean UYARCI.

Absents non excusés : Frédérique FISCHER, Jean-Marc REVILLARD, Raymond RIEGERT,

Pouvoirs : Rémy MAIRE (Jean SAFI), Jean UYARCI (Yvan BALDINGER).

1. Accueil, début de la Plénière.

A la demande du Président, un tour de table est effectué pour que chacun puisse rapidement se présenter aux représentants de la Municipalité.

2. Intervention du nouveau Maire M. Loïc RICHARD.

Rapport public du Conseil d'Etat de 2011 : la démocratie participative est une exigence nouvelle, une nouvelle manière de faire de la politique.

Quelles démarches ont été mises en œuvre par la nouvelle Municipalité pour élaborer le « pacte municipal » : 3 réunions thématiques ouvertes au public afin d'entendre les attentes de tous les habitants.

Les principes de la démocratie participative pour la nouvelle équipe :

Citoyenneté : En tant que citoyen, chacun a une expertise à apporter. Il n'y a pas de réserve à avoir encore faut-il que chacun écoute le discours des autres.

Ethique et responsabilité : l'avis exprimé doit être désintéressé, exprimé dans l'intérêt général et non individuel.

Co-élaborer des propositions pour notre Ville : le désaccord est possible et ne représente pas un problème. C'est le principe même du débat. Les citoyens peuvent présenter leurs avis divergents.

La démarche de Démocratie Participative (DP) doit être « apoliticienne », cette nouvelle impulsion doit être crédible sinon cela risque de mener à l'échec. Toutefois, les réunions du Conseil Participatif de Riedisheim (CPR) sont bien de la politique, de la « bonne » politique.

Le CPR est encore jeune, la transmission des travaux du CPR vers la Municipalité est encore un point d'interrogation. Seul le Grand Débat a été présenté à la Municipalité, aucun autre projet n'a été restitué. Le Maire indique réfléchir à comment améliorer cette transmission. Selon lui, il y a des évolutions à mener, une complexité à simplifier notamment dans la lisibilité des organes de la DP. Toutefois, l'autonomie du CPR doit être garantie tout comme le lien avec la Municipalité.

◆ Questions des participants à M. le Maire:

- Le Maire répond à une question de M. HINDER, dernier représentant des artisans au CPR qui s'interroge sur l'utilité de la présence des artisans au CPR : Pour le Maire, être présent ne serait-ce qu'aux réunions plénières est essentiel afin de faire entendre sa voix lors des débats. La participation à un groupe de travail est un « plus » mais pas forcément indispensable.

Le Maire avance que lorsqu'une question sera débattue au CPR, l'expertise des artisans ou commerçants sera manquante. Cela pourrait dénuer de sens certaines propositions du CPR qui ne « colleront » pas avec les options possibles, qui se heurteront aux réalités du terrain connues des artisans et commerçants. Le Maire insiste sur le fait qu'il est essentiel que des représentants des commerçants et artisans continuent de participer au CPR.

- Quelles seront les modifications de la Charte de la DP ?

Pour le Maire, il s'agit surtout de simplifier la Charte et probablement préciser certains points concernant particulièrement le CPR. Par exemple, limiter le nombre d'organes de la DP.

M. le Maire revient sur certains points évoqués dans les précédents comptes-rendus du CPR notamment les GT qui n'en finissent pas. Selon lui, il faut se poser une question puis donner un avis, préconiser des pistes et se limiter à donner une réponse à la question initiale. L'objectif du CPR est d'éclairer les élus sur les sujets saisis par le CPR, d'enrichir la réflexion de la Municipalité.

L'initiative citoyenne et la DP ont deux objectifs différents. L'initiative citoyenne est là pour faire émerger des projets citoyens. La DP est là pour enrichir le débat public. La Municipalité travaillera à favoriser les initiatives citoyennes mais aussi la DP.

- Que deviennent les dossiers du CPR déjà présentés à la Mairie (comme le projet de la Place Boog) ? : le dossier des Berges du Canal était bien au sein des services de la Mairie mais le Maire lui-même n'avait pas ce dossier. Les dossiers transmis aux services municipaux sont archivés. En revanche, les dossiers transmis aux élus sont moins facilement retrouvables.

Le Maire propose de revenir vers lui pour transmettre à nouveau l'intégralité des projets transmis à la précédente municipalité.

Pour le Maire, le CPR propose un projet à la Municipalité, si le projet est approuvé le CPR n'est pas censé le mettre en œuvre. En revanche, la Municipalité pourra se rapprocher des associations pour ce côté opérationnel. Le CPR ne devrait qu'être là pour donner un avis, pas pour mettre en œuvre les solutions proposées.

- Le CPR pourra-t-il participer à la modification de la Charte ? : C'est le souhait de la Municipalité. Il y aura des évolutions mais le Maire assure que le CPR sera associé à cela. La Mairie soumettra un projet de Charte au CPR d'ici un mois environ (convention citoyenne le 20/10/2020) afin que ce document puisse être définitivement validé en début d'année prochaine.

3. Accueil des nouveaux membres, démissions et radiations.

Pas de nouveaux membres, ni de démissions, ni de radiations.

4. Adoption du compte-rendu de la plénière du 30 juin 2020

Adopté à l'unanimité.

5. Désignation du représentant du CPR au Bureau.

Le règlement intérieur prévoit un bureau composé d'un Président, d'un Secrétaire et d'un Représentant du CPR.

Candidat : Jean SAFI.

M. SAFI est élu représentant du CPR au bureau à l'unanimité.

6. Point sur les GT en cours :

◆ GT CONSOMMATION RESPONSABLE

Présentation de l'enquête finalisée et adoption par le CPR :

Le pilote présente les données récoltées lors de l'enquête.

Le GT va donner ses avis au regard des résultats de l'enquête à la Municipalité.

Proposition de suites à donner :

- M.HINDER propose d'enquêter également auprès des commerçants : cette proposition n'est pas retenue par le CPR.

Le CPR retient la proposition d'envoyer l'enquête à chaque membre du CPR afin que chacun fasse un retour à Jean-Louis OLIVIER (pilote du GT) avant le délai donné par le pilote lors de l'envoi de l'enquête.

◆ GT ENERGIE

Point de situation :

RIEDIWATT est sur le point de sortir du CPR suite à la création de l'association comme il en était question depuis le début du GT. Les statuts de l'association seront déposés dans les semaines à venir. Il est proposé que le GT fasse un courrier au CPR une fois que RIEDIWATT sera devenue une association autonome.

Perspectives d'évolution du GT :

Le GT doit définir les perspectives d'évolutions.

◆ GT NATURE EN VILLE.

Point de situation :

Réunion avec la Municipalité pour présenter les deux projets en cours (berges du canal et place Boog). La Municipalité s'est saisie du projet des berges du canal.

◆ Proposition de création de GT sur les nouvelles pédagogies et le temps extrascolaire.

David RODRIGUES envoie la fiche projet au bureau qui la retransmettra aux membres du CPR.

7. Point sur l'état d'avancement des réflexions du groupe communication.

1. Réunion du 31/7/2020 :

Rencontre entre les nouveaux en charge de la vie démocratique Mme I. STENTZ (adjointe), Mme C.Garchet (conseillère municipale déléguée), M.A. Khider (conseiller municipal délégué) et le CPR représenté par Y. Baldinger (Président) et J.SAFI(CCom). Discussion franche et cordiale abordant tous les sujets concernant le CPR et ses relations avec la municipalité.

Après un rappel de l'historique du CPR, notre intervention a porté sur l'implication des membres du CPR, l'excellent travail réalisé et les projets déposés auprès de la municipalité (aménagement des berges du canal, place Boog, consommation, énergie).

Nous avons insisté sur notre attachement à notre autonomie. Les élus nous ont assuré de leur soutien et de leur aide pour impliquer le plus de citoyens dans la démocratie participative; cela suppose des citoyens informés et donc il faut communiquer.

2. Moyens de communication :

Page web CPR du site de la mairie : élaboré par la Cellule COM, un projet de changements de cette page a été remis à la municipalité et fera l'objet de discussion lors de notre prochaine rencontre avec les élus le 16/10/2020. Il sera présenté une fois finalisé et validé.

BM (qui devrait sortir mi-octobre maximum) : Lors de la rencontre du 31/7, les élus nous ont proposé deux pages dans chaque édition du BM. Nous n'en demandons pas tant et une page serait suffisante. Trois jours plus tard, surprise, on nous annonce une demi-page avec date limite de dépôt de l'article fin août. Renseignement pris, il semblerait que la nouvelle équipe municipale ait besoin de plus de place pour communiquer sans doute sur leurs instances et projets. Par la suite nous récupérerons notre page entière. Pour ce numéro et vu le laps de temps court avant soumission de l'article, nous avons retenu la nouvelle présentation du CPR prévue pour la page WEB et un CR de la réunion du 31/7 ce qui fait juste une demi-page! Nous avons insisté sur deux questions importantes pour nous :

- Demandons que nous soyons avertis de la date de publication du BM au moins un mois en amont.
- Fidélité du texte publié avec celui rédigé par la CCOM. Toute modification doit être discutée avec la COM et validée avant publication.

Newsletter : accès accordé également à cette publication.

3. Concours photo :

Le manque de manifestations publiques pour cause de COVID, réduit nos projets de communiquer auprès du grand public. Nous réfléchissons à des alternatives qui échappent aux contraintes sanitaires et notamment un concours de photo réservé aux habitants de Riedisheim dont la commune sera le thème. Contact a été pris avec le photo club de Riedisheim. Nous en sommes au stade de réflexion et rien n'est encore acté.

4. Page FACEBOOK :

La page est créée et gérée par Elodie. Les membres du CPR sont invités à « liker » la page « Conseil Participatif de Riedisheim ».

Les pilotes de GT sont invités à adresser à Elodie un petit résumé de leur réunion de GT avec si possible des photos.

5. Proposition d'un trombinoscope sur la page internet du CPR :

Le CPR accepte à l'unanimité la création d'un trombinoscope sur la page web. Il est précisé que chaque personne reste libre de faire figurer son visage ou non. Seront mentionnés les Nom, Prénom, Qualité (habitants, représentant association ou commerçant), Zone d'habitation (uniquement pour les habitants) de chacun des membres du CPR. Ces mentions accompagneront (uniquement pour les membres qui le souhaitent) un portrait photo.

8. Fonctionnement du CPR.

Débat sur les propositions de modifications du Règlement Intérieur du CPR :

- Un temps de parole sera proposé au public présent aux réunions plénières : un commentaire du public sera proposé après chaque discussion. Le Président prépare une modification pour validation par le CPR.

Démarche vis-à-vis du CPR des candidats aux élections Municipales et leur participation au CPR :

Le point est ajourné et reporté à la plénière suivante.

9. Présentation des travaux en cours des groupes thématiques (GTH, CNE, CDS, CJR)

GTH : sonorisation des feux rouges pour l'année prochaine, journée des écoles (Bartholdi), journée

thématique du 3 décembre.
CDS : Pas de réunions depuis mars.

10. Date de la prochaine plénière.

Jeudi 29 octobre 2020 à 18h30

11. Point(s) divers.

Régine LOUSTALOT :

- le créateur de la monnaie « la cigogne » propose de venir faire une présentation au CPR. Un document sera envoyé au CPR pour plus d'infos.
- La « Fresque du climat » organise des ateliers au dérèglement climatique. Un document sera envoyé au CPR pour plus d'infos.

Le président :
Yvan BALDINGER

La secrétaire :
Elodie BECHARD